



## Communiqué

Rives lausannoises

### **Création de nouvelles zones de baignade et d'aménagements para-lacustres en faveur des personnes en situation de handicap**

**Après la zone de baignade de la Jetée de la Compagnie créée en 2019 et celle du Vieux-Port d'Ouchy en 2021, et vu le succès et la demande grandissante de la population, la Municipalité souhaite développer l'offre et réalisera deux projets: l'aménagement d'une plateforme supplémentaire dans le Vieux-Port d'Ouchy et la création d'une nouvelle zone de baignade le long du Quai d'Ouchy.**

Dans le Vieux-Port d'Ouchy, le projet prévoit la réalisation d'une plateforme en terrasse supplémentaire, adossée au mur du quai, permettant d'accéder à la zone de baignade existante. La plateforme, sera réalisée sur un principe identique à celle déjà en place et sera d'environ 137 m<sup>2</sup>. Un ascenseur permettant l'accès à l'eau pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sera intégré, suivant le modèle de celui de la plage de Promenthoux. Le projet prévoit une surface en paliers (terrasses), qui mettra à disposition tant des éléments d'assise, que des espaces où se prélasser, tout en offrant un accès à l'eau quasiment à niveau. Il est rappelé que les zones de baignade naturelles ne sont pas surveillées et les usagères et usagers demeurent entièrement responsables.

Sur une distance d'environ 400 mètres dans le long du Quai d'Ouchy, une nouvelle zone de baignade pérenne d'environ 20'505 m<sup>2</sup> sera aussi créée, accessible depuis les escaliers existants. Le plan d'eau de cette zone de baignade sera délimité par des bouées jaunes, interdisant la navigation à l'intérieur du plan d'eau. L'aménagement de ce plan d'eau réservé aux nageuses et nageurs, nécessite toutefois de déplacer plus au large le plan d'eau attribué au Ski Nautique Club Lausanne (SNCL) pour ses activités de slalom.

Un dispositif en faveur des personnes à mobilité réduite sera également aménagé pour faciliter leur accès à l'eau à la plage du Bourget, semblable à celui existant à la plage publique de Bellerive (rampe d'assistance, tapis rigide sur le sable). En outre, des capteurs de température seront installés dans les différents sites de baignades (Vieux-Port d'Ouchy, Jetée de la Compagnie, plage publique de Bellerive, plage de Bourget et Quai d'Ouchy). Il suffira de scanner un code QR pour obtenir l'indication de la température de l'eau directement publiée sur le site internet de la Ville.

Ces démarches sont possibles grâce à un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'800'000.-. La Municipalité souhaite pouvoir mettre en service ces nouvelles installations dès 2024. Pour Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie: «Lausanne veut rester dans le classement des meilleures petites villes du monde et la création d'espaces de baignade pour la population et les touristes améliore la ville».

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 22 septembre 2023